



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Contact

N°26
Février 2023

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2023

A quelques jours de l'ouverture du Salon International de l'Agriculture, du 25 février au 05 mars, La Coopération Agricole dévoile l'agenda des événements publics sur son stand : [agenda Presse](#).

La Coopération Agricole accueillera cette année Public Sénat ainsi que Sud Radio qui émettront en direct et en différé du samedi 25 février au vendredi 3 mars. La Coopération Agricole place cette édition sous le thème de la souveraineté alimentaire, un enjeu crucial pour nourrir les populations de demain et assurer la pérennité de l'activité dans nos territoires. Les coopératives agricoles, lien unique entre la production et la consommation alimentaire, entendent bien

prendre toute leur place dans la restauration de cette souveraineté tout en assurant la conduite des transitions écologiques et en développant l'attractivité de ses métiers. Représentant les multiples dimensions de ces enjeux collectifs, les différents événements organisés sont autant de contributions aux chantiers relatifs à la Loi d'Orientation & d'Avenir Agricoles en préparation. ■

Invitation



HALL 4 - ALLÉE B - STAND 111

Patrice DUMAS, président et
Jean de BALATHIER, directeur de
LCA ARA seront **présents du mardi
28 février au jeudi 2 mars 2023**.

Pour l'organisation de rendez-vous,
merci de prendre contact
avec **Annie GIACOMETTI**
au 07 86 94 67 91.



www.lacooperationagricole.coop

LCA accueille sur son stand
le plateau de Public Sénat

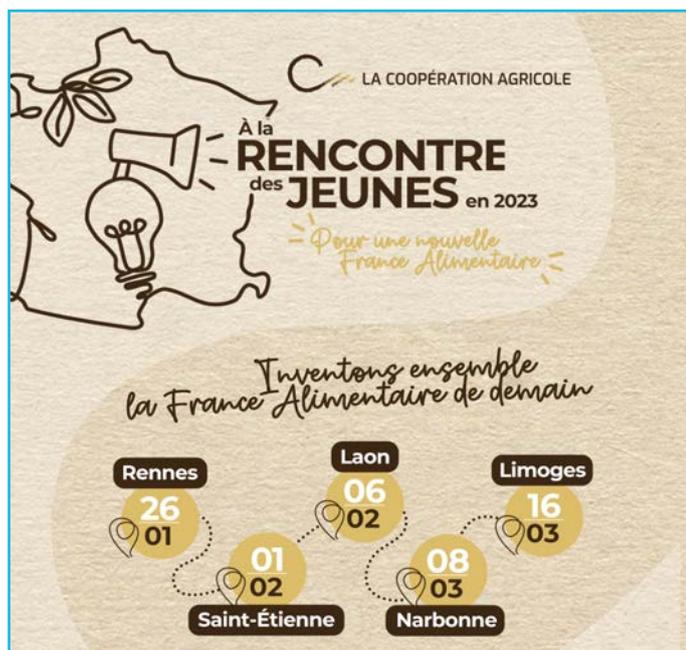


La Coopération Agricole à la rencontre des jeunes

La Coopération Agricole a lancé une démarche d'écoute et de dialogue avec les jeunes générations. Cette initiative a débuté avec une enquête qualitative auprès d'une centaine de jeunes au mois de décembre et se poursuit par l'organisation de 5 débats citoyens lors de réunions publiques dans les territoires.

L'objectif ? Nourrir la réflexion stratégique des coopératives et contribuer à la préparation de la Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles (LOA).

Retour en images sur le débat citoyen organisé le 1^{er} février dernier à Saint-Jean-Bonnefonds dans la Loire.



Liens des vidéos d'interviews de jeunes, projetées à chaque débat :

Extraits interviews jeunes de la société civile :
<https://youtu.be/-cFJv6cvh9o>

Interviews jeunes professionnels :
<https://youtu.be/z9UAhoGFFNo>

LOIRE

« Les gens souhaitent manger local grâce aux circuits courts »

Qu'attendent les citoyens, les jeunes notamment, du monde de l'agriculture et de l'alimentation ? La Coopération agricole a lancé une enquête qualitative auprès d'une centaine de jeunes en décembre et poursuit le débat avec cinq réunions publiques à travers la France. L'une d'elles a eu lieu mercredi à Saint-Étienne. Rencontre avec Dominique Chargé, président national de la Coopération agricole.

Qu'est-ce que la Coopération agricole ?

« Nous sommes des entreprises qui appartiennent aux agriculteurs. On a pour fonction de collecter et transformer la production agricole et de la mettre à disposition des consommateurs. Nos entreprises sont ancrées sur un territoire et liées à la production de ce territoire. Notre mission est de nourrir. »

La hausse des prix est-elle un sujet essentiel dans vos débats ?

« Bien sûr que le prix des produits est évoqué, mais à travers plusieurs entrées. Les participants reconnaissent que leur mode de vie les a conduits à cuisiner de moins en moins, et donc à se tourner vers des plats préparés plus chers. Ils sont encore très sensibles au gaspillage et bien évidemment, ils parlent de la problématique de la précarité. Les gens sont également

très lucides sur la condition des agriculteurs, leur manque de reconnaissance. Et ils ont peur de la disparition de cette agriculture de proximité. »

« 50 % des fruits et légumes, et 50 % des poulets que nous consommons proviennent de l'exportation. On a un vrai problème de réajustement »

Ont-ils des exigences en termes de produits plus sains ?

« Ce qu'ils souhaitent surtout, c'est manger plus local et avoir accès à des moyens de distribution de proximité : marchés et circuits courts. Donc aller vers une production locale. Après, ils pensent à la nécessité de nourrir tout le monde. C'est un vrai sujet par rapport à nos capacités à produire. Pour l'ins-



Dominique Chargé, président national de la Coopération agricole. Photo fournie par Coopération agricole

tant, 50 % des fruits et légumes que nous consommons et 50 % des poulets proviennent de l'exportation, de pays qui ne respectent pas les mêmes normes que nous. On a un vrai problème de réajustement. »

Le respect de l'environnement est essentiel pour les jeunes. Pouvez-vous entendre leurs angoisses ?

« Nous sommes d'abord dans une phase d'écoute, on passera ensuite sur des réponses appropriées. Et elles seront de deux

ordres. D'abord sur les évolutions déjà engagées dans nos pratiques. On est dans la nécessité de retrouver une souveraineté alimentaire. Ensuite, on a une énorme demande en termes de pédagogie. Il faut aller dans les écoles faire de l'éducation autour de l'alimentation, de l'agriculture. »

La baisse de la consommation de viande vous inquiète-t-elle ?

« Moins manger pour aller vers des produits de meilleure

qualité, ce n'est pas un problème. Aujourd'hui, les jeunes associent cette problématique à la mal bouffe dans les fast-foods. Derrière, se pose la question des moyens et du temps pour assurer la transition dans les exploitations. Il faut aussi une réorganisation de la vie de ces jeunes qui ont perdu l'habitude de cuisiner. »

Quel est le ressenti des jeunes sur le métier d'agriculteur ?

« Ils savent que le métier est difficile en termes d'engagements personnels et financiers. Un métier à risque avec les aléas climatiques, les crises sanitaires. Il nous faut les attirer dans nos métiers. Pour cela, il faudra peser sur la loi d'orientation et d'avenir agricole en cours de renouvellement. Il faut donner les moyens aux jeunes agriculteurs de s'équiper pour faire baisser la pénibilité du travail. Les nouvelles technologies peuvent aider à restreindre le temps de présence physique. Celle-ci restera malgré tout indispensable. À nous de proposer des solutions plus collaboratives pour rassurer les jeunes. »

Françoise SALLE

Paysans de la Loire

ÉCHANGES / La Coopération agricole (LCA) a lancé une consultation citoyenne de la jeunesse, afin de « construire la France alimentaire de demain ». Cinq rencontres ont été programmées dans l'Hexagone entre janvier et mars. La seconde se tenait à Saint-Jean-Bonnefonds (Loire), le 1^{er} février dernier.

Écouter la jeunesse sur l'alimentation et l'agriculture de demain

Deuxième des cinq réunions publiques lancées par La coopération agricole (LCA), la rencontre, qui s'est tenue le 1^{er} février, au Pôle du Fay de Saint-Jean-Bonnefonds (Loire), a fait salle comble. « C'est une belle assemblée. Je suis très heureux de voir tout ce monde présent, on voit que le sujet vous intéresse. La Coopération agricole se veut prospective aujourd'hui pour savoir comment vous voyez l'alimentation et l'agriculture de demain », confiait, en préambule, Patrice Dumas, président de LCA Auvergne-Rhône-Alpes. Organisés dans le cadre d'une grande consultation citoyenne, ces temps de débats, avec la jeune génération, visent à contribuer à l'élaboration de la Loi d'orientation et d'avenir agricole (LOA). « C'est important d'écouter les citoyens, parce que nous sommes au cœur de transitions et de transformations majeures. Nous avons de nombreux défis (climatiques, démographiques, agro-écologiques) et parmi eux, nous aimerions capter les perceptions et les attentes qui feront le monde de demain. Je vous pose donc les questions suivantes : comment percevez-vous les métiers de

l'agriculture, de l'industrie, mais aussi de l'alimentation ? Quelles sont vos attentes et qu'aimeriez-vous voir changer, évoluer et améliorer pour mieux répondre à vos préoccupations ? » interrogeait Dominique Chargé, président national de LCA.

Pas moins de 150 participants étaient attendus à Saint-Jean-Bonnefonds et continueront de l'être lors des prochains rendez-vous. Trois profils de personnes étaient invités : une cinquantaine de jeunes coopérateurs et une cinquantaine de jeunes non impliqués dans le monde coopératif, agricole ou alimentaire, tous dans la même tranche d'âge de 15-25 ans. Le dernier tiers réunit enfin une cinquantaine d'autres acteurs (citoyens plus âgés, élus locaux, etc.). Dominique Chargé ajoutait : « Je ne suis pas seul, il y a ici un certain nombre de représentants des différentes organisations professionnelles et notamment des coopératives. Pour eux, cela va être un exercice très particulier, car ce sont des gens qui ont l'habitude de parler et, ce soir, ils vont devoir écouter. Ce qui est important pour nous, c'est de comprendre ce que vous attendez, ce que vous ressentez, vous, les prescripteurs de demain. »

De nombreuses interventions

Découpée en deux temps, comme l'évoquait l'animateur issu du cabinet Grand public, spécialiste des débats citoyens, la soirée a mis en lumière « d'une part, les sujets importants à mettre sur le tapis et d'autre part, les pistes et solutions à envisager ». Une projection d'une dizaine de minutes, à base de questions-réponses auprès d'un panel de jeunes, introduisait chacun de ces temps. Nombreuses ont été les questions posées pour alimenter le débat : qu'est-ce que le bien-manger en France ? Où va le monde agricole ? Comment mieux consommer demain ? Sur la problématique d'une meilleure consommation pour l'avenir, ils avançaient par ailleurs les arguments suivants : éviter le gaspillage, manger moins de viande, apporter davantage de clarté dans les composants des aliments, améliorer l'alimentation dans les cantines, informer et sensibiliser davantage dans les écoles. Nombreux étaient les citoyens à reconnaître que mieux consommer demain passerait aussi par plus de reconnaissance et une meilleure rémunération des agriculteurs.

Axel Poulain

Consultation régionale sur la LOA

Lancé par le Président de la République le 9 septembre 2022, le projet de Pacte et Loi d'avenir s'inscrit dans l'objectif stratégique de renforcement et de reconquête de la souveraineté alimentaire française. Celle-ci repose par ailleurs sur d'autres politiques fondamentales qui demeurent prioritaires telles que celles axées sur la juste rémunération, l'accès à la ressource en eau ou la résilience aux aléas climatiques, sanitaires et économiques.

Chaque région est invitée à contribuer aux débats à travers une concertation régionale. En Auvergne-Rhône-Alpes, celle-ci s'organise par un Comité de pilotage associant la Chambre Régionale d'Agriculture, la DRAAF et le Conseil régional.

La concertation vise à dégager des propositions d'évolutions législatives et des mesures d'orientation de politiques publiques et privées pour construire le pacte et la loi. Les propositions pourront concerner des mesures nationales à adapter éventuellement au plan régional et des mesures spécifiquement locales.

Le réunion plénière de lancement de la concertation régionale a eu lieu le 1^{er} février dernier au Lycée agricole de Précieux, réunion à laquelle a participé Patrice Dumas pour LCA ARA.

La fédération s'inscrit dans le process de consultation régionale organisé autour de 4 groupes de travail qui se réuniront chacun 2 fois d'ici fin avril :

GT 1 Orientation et Formation : Le jeudi 23/02 & le jeudi 30/03.

Représentant LCA ARA : François Périchon, trésorier, élu référent VIVEA.

GT 2 Installation et Transmission : Le vendredi 24/02 & le mercredi 05/04.

Représentant LCA ARA : Patrice Dumas, président.

GT 3 Adaptation et transition face au changement climatique : Le lundi 06/03 & le vendredi 14/04.

Représentant LCA ARA : Yannick Dumont, vice-président, élu référent Filières, Transitions et Valorisation.

■ Jean de BALATHIER

Conférence CRMCCA le 6 mars à Lyon

La Coopération Agricole ARA organise, dans le cadre de la CRMCCA et en partenariat avec le CESER, une conférence "**Agriculture, alimentation et santé : notre bien commun**".

Mac LESGGY, animateur de télévision mais aussi ingénieur agronome, répondra à nos questions. La conférence se tiendra à l'Hôtel de Région (Lyon 2^e).

La conférence est gratuite mais l'inscription obligatoire !
(voir bouton cliquable sur le visuel ci-dessous).

INVITATION

ANTOINE QUADRINI
Président du CESER Auvergne-Rhône-Alpes, est heureux d'accueillir la conférence de la CRMCCA.

PHILIPPE PANEL
Président de la Confédération Régionale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles Auvergne-Rhône-Alpes, a le plaisir de vous convier à la conférence.

CRMCCA
Auvergne-Rhône-Alpes

Groupama
Auvergne-Rhône-Alpes

ARCEMA
Auvergne-Rhône-Alpes

LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

AGRI CHANGÉ
POUR UN BOND AGROECOLOGIQUE

ET CEUX DE LA SOCIÉTÉ

CONFÉRENCE
6 MARS 2023 À 17H30
ACCUEIL À PARTIR DE 17 HEURES - COCKTAIL À 19 HEURES À L'ISSUE DE LA CONFÉRENCE

HÔTEL DE RÉGION
HÉMICYCLE GEORGES POMPIDOU
101 COURS CHARLEMAGNE
69002 LYON

**AGRICULTURE,
ALIMENTATION & SANTÉ :
NOTRE BIEN COMMUN**

Mac LESGGY,
vulgarisateur scientifique,
ingénieur agronome,
animateur de télévision,
répond à nos questions.



INSCRIPTION OBLIGATOIRE. PRÉSENCE À CONFIRMER AVANT LE VENDREDI 17 FÉVRIER
Une pièce d'identité sera exigée à l'entrée.

CLIQUEZ ICI

Dispositifs d'aides aux entreprises agricoles et agroalimentaires mis en place par l'Etat sur l'énergie et sur France 2030

Un webinaire de présentation des **dispositifs d'aide aux entreprises agricoles et agroalimentaires mis en place par l'État sur l'énergie et sur France 2030** a été organisé par la DRAAF lundi 30 janvier 2023.

Il s'agissait de faire un tour d'horizon des différents dispositifs d'aide pour les entreprises face à la crise énergétique et du plan d'investissement France 2030 pour les secteurs agricole et agroalimentaire.

Cette présentation s'est articulée en 3 axes :

1/ Face aux hausses des prix de l'énergie, les différents dispositifs de soutien pour les agriculteurs et les entreprises : bouclier tarifaire, amortisseur d'électricité, aides au paiement des factures d'électricité et de gaz... (par Roger TRUSSARDI de la DREETS).

+ d'infos : [Logigramme 2023_01_12 dreets](#)

2/ Energie-climat en entreprise : accompagnements techniques et financiers (par Olivier GILLET de l'ADEME).

+ d'infos : [Accompagnements nrj climat industrie janv 2023 ademe](#)

3/ France 2030 : les dispositifs d'accompagnement aux transitions agricoles et agroalimentaires dans les solutions d'avenir (par Alexandra BERAUD-SUDREAU de la DRAAF, Nathalie PRUGNIT de la DREETS, et Manon PLOUCHARD de la Banque des territoires-Caisse des dépôts).

+ d'infos : [20230130 webinaire france 2030 dreets draaf](#)

Vous avez un projet ? Vous souhaitez être accompagné ?

N'hésitez pas à contacter Olivia TALHOUK :

otalhouk@ara.lacoopagri.coop

■ Olivia TALHOUK

Amortisseur électricité 2023, complétez vite votre attestation obligatoire !



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

L'amortisseur électricité promis par le Gouvernement a été mis en place au 1^{er} janvier 2023.

Cet amortisseur électricité s'adresse aux TPE non éligibles au bouclier tarifaire (puissance électrique du compteur au-delà de 36 kVA) et aux PME (moins de 250 personnes, chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 M€ ou bilan annuel inférieur à 43 M€). Il est cumulable avec le **guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité** (voir le logigramme dans l'article précédent).

Comment obtenir cet amortisseur électricité ?

Les bénéficiaires doivent signaler directement leur éligibilité à leur fournisseur d'électricité en remplissant et lui envoyant une attestation au plus tard le 31 mars 2023. Seule cette attestation remplie et signée permet au fournisseur de déclencher la prise en charge.

Plus d'infos : [Dispositifs amortisseur électricité et bouclier tarifaire](#)

Retrouvez un modèle d'attestation en ligne :

[Modèle d'attestation](#)

■ Olivia TALHOUK



FEADER : ouverture de la mesure "Investir dans mon entreprise alimentaire"

Dans le cadre du programme FEADER 2023-2027, la Région a ouvert la mesure : "Investir dans mon entreprise alimentaire".

Cette mesure a pour objectif d'accompagner les investissements portant sur :

- Le stockage de la production agricole hors semences et fourrage ;
- La création/modernisation des industries agro-alimentaires (IAA) ;
- Le conditionnement de produits agricoles ;
- Les abattoirs.

Les bénéficiaires éligibles à cette mesure sont les suivants :

- Les petites et moyennes entreprises actives dans le secteur de la transformation, conditionnement, stockage de produits agricoles et transformés ;
- Les collectivités territoriales et établissements publics.

Les dépenses éligibles sont des dépenses au réel portant sur :

- Les investissements matériels, neufs ou d'occasion, liées au processus de transformation, conditionnement, stockage ;
- Les investissements immatériels directement liés à l'investissement matériel pour sa préparation et sa réalisation, tels que :
 - Les honoraires d'études du matériel, les prestations de mise en service, l'achat de logiciel machine et l'acquisition de brevets/licences en lien avec les machines ;
 - Les ERP (progiciel de gestion intégré) ;
 - Les études et diagnostics environnementaux et sociétaux.

Pour qu'une aide soit attribuée, le projet doit présenter un **montant de dépenses éligibles** de 100 000 € H.T. minimum et ce dernier sera plafonné à 1 000 000 € H.T. maximum.

Le taux d'aide pour cette mesure est de 25% de l'assiette des dépenses éligibles HT avec une modulation de 10% supplémentaires pour les projets avec un approvisionnement local (50% de l'approvisionnement lié au projet provenant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou des départements limitrophes du projet).

A NOTER : Pour pouvoir déposer plusieurs dossiers, l'entreprise bénéficiaire doit :

- Attendre un délai de 3 ans entre les deux dates de dépôt de demande d'aide ;
- Déposer la demande de paiement de solde du dossier précédent.

Pour plus d'informations sur la mesure : [Investir dans mon entreprise agroalimentaire \(FEADER\)](#).



Plus que jamais, la Région est aux côtés de ses agriculteurs.

auvergnerhonealpes.fr

Cliquer sur l'image pour télécharger la plaquette

Pour les coopératives forestières, la Région a également ouvert la mesure "Investir dans mon entreprise forestière".

Cette mesure a pour objectif d'accompagner les investissements portant sur les activités de travaux forestiers, d'exploitation forestière, de production de bois énergie et de transport de bois.

Le taux d'aide va jusqu'à 30% des dépenses éligibles avec des modulations possibles.

Cette aide s'adresse aux petites entreprises de la filière forêt bois ayant une activité d'exploitation forestière, de travaux forestiers, de production de bois énergie et/ou de transport de bois ronds.

Pour plus d'informations sur la mesure : [Investir dans mon entreprise forestière \(FEADER\)](#).

N'hésitez pas à contacter Olivia TALHOUK :
otalhouk@ara.lacoopagri.coop

■ Olivia TALHOUK

3ème édition

SOURÇONS LOCAL

Venez vendre et sourcer des produits et ingrédients de votre région !

RENCONTRES BTOB DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MERCREDI 31 MAI 2023
Valence

Inscriptions à venir

Contact : Maeva FERRET
m.ferret@comite-arag.fr

Organisé par

En partenariat avec la démarche régionale*
*Programme d'actions soutenu par La Région

Retenez la date : 3^{ème} édition de "Sourçons Local" le 31 mai à Valence

LCA ARA vous propose en partenariat avec ARA Gourmand et l'ARIA une 3^{ème} édition de l'événement "Sourçons Local" le 31 mai à Valence.

Pour les coopératives et entreprises de l'agroalimentaire et les acteurs de la distribution, les RDV d'affaires "Sourçons Local" sont l'opportunité de faire de nouvelles rencontres professionnelles pour développer le sourcing local et travailler de nouveaux débouchés pour leurs produits sur le marché régional en grande distribution comme en restauration collective.

Pour en savoir plus sur l'événement, nous vous donnons rendez-vous le mercredi 8 mars 2023 pour participer au webinar d'informations de 11h30 à 12h15.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

■ Jean de BALATHIER

LA COOPÉRATION AGRICOLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Commission Bio LCA ARA

" Dire Bio : Conjoncture et mise en valeur de l'Agriculture Biologique dans un marché chahuté "

Mardi 21 Mars 2023 - Visio-Conférence 9h à 12h

Réservé aux adhérents LCA ARA

GRATUIT, Inscription obligatoire

Avec le soutien financier de :

Commission Bio le 21 mars

La Coopération Agricole ARA organise pour ses adhérents, une Commission Bio "Dire Bio : Conjoncture et mise en valeur de l'Agriculture Biologique dans un marché chahuté".

Elle se déroulera en visio le **mardi 21 mars 2023** de 9h00 à 12h00.

Nous aurons l'honneur de recevoir quatre experts de l'agriculture biologique :

- Laure VERDEAU**, directrice de l'Agence Bio ;
- Hélène BOURGADE**, CNIEL, responsable communication de la campagne « Prenez en main la Bio », commune aux interprofessions CNIEL et INTERF ;
- Julie MAISONHAUTE**, déléguée générale adjointe de Commerce Equitable France, spécialiste du Commerce Equitable Origine France et de la Bio ;
- Luc JALENQUES**, adhérent de la SICARAPPAM, coopérative de PPAM et membre du conseil d'administration de Biopartenaire.

L'événement est gratuit mais l'inscription est obligatoire : [cliquez ici](#)

■ Diane RIVATON

Journée filière Bio Régionale

La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes et ses partenaires des réseaux Bio, (la FRAB AuRA, la Chambre d'Agriculture AuRA et le Cluster Bio et avec le soutien financier de la DRAAF et de la Région), vous donnent rendez-vous : le 28 mars à St-Genis-Laval pour la journée filière bio régionale. Pour plus d'infos : contacter Diane RIVATON (drivaton@ara.lacoopagri.coop). Inscription : [cliquez ici](#)

■ Diane RIVATON

Save the date !

28 MARS - Saint-Genis-Laval (69)

JOURNÉE FILIÈRE BIO RÉGIONALE

CULTURES SECONDAIRES ET GRAINES BIO

se diversifier en grandes cultures bio

LES PARTENAIRES DES FILIÈRES BIO :

AVEC LE SOUTIEN DE :



CHIFFRES CLÉS



Rencontre avec Julia Riffault, responsable QHSE chez Rhoda-Coop

"Je remercie Isara Conseil car j'ai été très bien accompagnée dans la mise en place de la certification IFS suite à notre volonté de changer de référentiel sur le site de St Rambert d'Albon. Isara Conseil a joué un rôle clé dans la montée en compétences de nos équipes et la mise en place d'ajustements internes pour un meilleur fonctionnement".

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Julia RIFFAULT, responsable QHSE chez Rhoda-Coop qui est une coopérative fruitière basée en plein cœur de la vallée du Rhône, créée en 1943 et qui rassemble 350 adhérents de fruits de la région.

Dans quel cadre avez-vous fait appel à Isara Conseil ?

Tout d'abord, j'ai connu Isara Conseil dans le cadre du club d'audits croisés. Un club créé par La Coopérative Agricole Auvergne-Rhône-Alpes, coanimé par Isara Conseil, qui regroupe des responsables qualité d'entreprises agroalimentaires. J'ai ainsi suivi des formations avec Isara conseil sur l'HACCP, l'IFS et le BRC. De plus, Ingénieur agronome de formation, j'ai effectué mon DA de 5e année à l'Isara, en agroécologie et territoires. Je connais donc bien l'Isara par ce biais. C'est pourquoi lorsque j'ai eu besoin de me faire accompagner dans le cadre d'un audit interne, je me suis tournée vers Isara Conseil.

De quel type d'accompagnement avez-vous bénéficié ?

J'ai été accompagnée par la consultante Justine CHEVROL- HAINAUD consultante en qualité et sécurité des aliments. J'ai beaucoup apprécié son professionnalisme et sa façon de travailler. Je me suis bien retrouvée dans la bienveillance et la rigueur qui ont été les piliers de notre collaboration. Justine a réalisé nos audits internes IFS et nous a beaucoup aidé dans l'optimisation de notre système qualité. Son travail et ses conseils nous ont permis d'ajuster notre fonctionnement et de repenser certains aspects de notre système qualité. Une vraie valeur ajoutée dans notre fonctionnement global.

Par ailleurs, j'ai aussi eu l'occasion de suivre une formation d'auditeur interne avec Alexia LAFARGE, autre consultante en qualité et sécurité des aliments Isara Conseil. Nous avons eu de très bons échanges.

L'équipe ISARA CONSEIL est réactive et à l'écoute.

L'accompagnement est juste, bienveillant et réalisé avec beaucoup de professionnalisme. Un grand merci !

Vous aussi vous souhaitez un accompagnement conseil ou une formation sur nos thématiques de la fourche à la fourchette ? Contactez-nous : [ici](#) !

Publié le 16/02/23.

Source : <https://www.isara-conseil.fr/temoignage-de-nos-clients-rhoda-coop-cooperative-fruitiere/>



RHODA-COOP

Située en plein cœur de la vallée du Rhône, elle existe depuis 1943 et rassemble 350 adhérents de fruits de la région.

Sa situation géographique lui assure des atouts non négligeables : proximité de grandes voies de circulation, de grands centres de consommation, ...

Les conditions d'expédition et les délais de livraison sont ainsi optimisés.



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

QUALITÉ | SÉCURITÉ DES ALIMENTS | RSE

Des experts de la filière alimentaire pour un avenir durable



En présentiel, en distanciel ou en e-learning, vous trouverez forcément la formule qui vous convient le mieux !

Nos formations en 2023

Durée 1 JOUR

16 MARS • À distance

LA RÉVISION 9 DU BRC FOOD

Comprendre les évolutions et maîtriser le nouveau référentiel BRCGS Food version 9.

Durée 1 JOUR

**22 FÉVRIER • Lyon
23 MARS • Avignon**



FOOD DEFENSE

Connaître les risques de malveillance pour construire son plan d'actions.

Découvrez notre outil d'analyse Food Defense.

Durée 3 JOURS

Prochaines dates à venir

DEVENEZ UN AUDITEUR INTERNE EFFICACE



Formation terrain des auditeurs avec utilisation de l'outil « Cartes Mentales ».

Durée 1 JOUR

15 MARS • Lyon

HACCP

Mettre en place son étude HACCP : au delà d'une exigence réglementaire, un outil de pilotage des risques.

Durée 2 JOURS

14 & 16 MARS • À distance



ÉTIQUETAGE DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET RÉGLEMENTATION (dont INCO)

Suivre le règlement INCO et Nutri-Score pour la réalisation de son étiquetage.

Durée 1 JOUR

**21 MARS • Lyon
4 MAI • À distance**



FRAUDES ALIMENTAIRES

Connaître les risques de fraudes des filières pour construire son plan d'actions.

Découvrez notre outil d'analyse de vulnérabilité.

Durée 1 JOUR

28 MARS • Lyon

BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE (BPH)

Comprendre et mettre en application les bonnes pratiques d'hygiène, élément clé pour tout atelier au travers d'une pédagogie ludique et innovante..

Durée 1 JOUR

30 MARS • Lyon



ALLERGÈNES ALIMENTAIRES

Apprendre à les maîtriser depuis la réception des ingrédients jusqu'à la l'expédition du produit fini.

Durée 1 JOUR

5 AVRIL • Lyon

RÉFÉRENT INTERNE GESTION DES NUISIBLES / SANITATION

Former un référent interne à la gestion des nuisibles conformément à l'IFS V7.

Durée 1 JOUR

19 AVRIL • Lyon
15 JUIN • À distance

FOOD SAFETY CULTURE

Comprendre, s'évaluer et concevoir son plan d'actions. Découvrez notre outil d'auto-évaluation Food Safety Culture.

Durée 1 JOUR

26 MAI • Lyon

LES EMBALLAGES ET LE CONTACT ALIMENTAIRE

Un expert vous retranscrit les exigences réglementaires et vous éclaire sur les principes généraux à connaître.

Durée par module 1 JOUR

1^{ER} & 16 JUIN • Lyon
2 modules



MÉTROLOGIE DES DENRÉES PRÉEMBALLÉES ET DES ÉQUIPEMENTS EN IAA

Module 1 : Les basiques

Des réponses pour comprendre et optimiser la gestion de votre parc d'équipements.

Module 2 : Les outils de pilotage

La gestion des contrôles en cours de production et les méthodes associées.

La Coopération Agricole ARA et Isara Conseil vous présentent :



Réalisé avec le soutien financier du DINAIL



LA PLATEFORME QUALITÉ POUR LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

à découvrir sur www.foodcollab.fr

Flasher le QR Code pour découvrir nos autres formations :



Mais aussi...

Formez-vous en e-learning !



📍 Bénéficiez d'une réduction de 10% sur toutes nos formations en étant membre du Club Audits Croisés*

*Contactez Annie GIACOMETTI pour en savoir plus

✉ agiacometti@ara.lcoopagri.coop ☎ 07 86 94 67 91

Nos consultantes



Alexia LAFARGE



Justine CHEVROL-HAINAUD

Votre contact



Valérie MANN

✉ vmann@isara.fr
☎ 04 27 85 86 63



Ces formations sont accessibles à tous. Inscription facilitée pour tous les adhérents OCAPIAT.

Financement de 100% des coûts pédagogiques par OCAPIAT pour les adhérents de moins de 50 salariés.

Consulter Valérie MANN pour les modalités.

Catalogue disponible : offredeformation.opcalim.org/catalogui/#/home

BIENTÔT LA 8ÈME SAISON DU MOOC DE LA COOPÉRATION AGRICOLE !

Une nouvelle édition du Mooc de La Coopération Agricole démarre à partir du 27 mars, avec l'INRAE, AgroParisTech, Sciences Agro Bordeaux et Agreenium, en partenariat avec Coop FR.

L'objectif : connaître et comprendre les spécificités et le modèle des coopératives agricoles, leur fonctionnement, leur gouvernance en France mais aussi à l'international.

6 semaines de jeu, vidéo, études de cas, questionnaires, témoignages de nombreux intervenants académiques et professionnels, et ressources !

Inscription gratuite sur [EUN-MOOC](https://eun-mooc.org)

CARBONCONNECT À LYON POUR SA 2ÈME ÉDITION !

CarbonConnect, le forum qui connecte entreprises et agriculteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour accélérer la transition bas-carbone.

TerraTerre (by Agoterra), la Région Auvergne-Rhône-Alpes, FarmLeap, le Crédit Agricole Centre-Est, le Village by CA Centre-Est et la Chambre Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes sont heureux de vous inviter à la seconde édition de l'évènement CarbonConnect.

L'évènement se déroulera au Village by CA, Lyon le 16 mars 2023.

[Programme et inscription](#)

LES ETUDES ÉCONOMIQUES DU CRÉDIT AGRICOLE

Ce numéro 29 est consacré à la filière Viandes. Les données analysées sont issues des bilans 2021 jusqu'au 31/03/2022. Les analyses et commentaires ont été réalisés par les experts de la Direction de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Crédit Agricole.



*Cliquez sur l'image pour
ouvrir le document*

CARNET DU MOUVEMENT DANS LE RÉSEAU !

Gilles Clerc, nouveau président de la **Section Vignerons Coopérateurs ARA**, qui remplace Olivier Rey.

Laurent Chevalier, nouveau président de la **Société Laitière de Laqueuille (63)**.

Rachel Da Silva, nouvelle directrice de la **Société Laitière de Laqueuille (63)**.

Lionel Vial, nouveau président de **Coopel (42)**.

Nicolas Crouzon, nouveau président de la coopérative agricole de la vallée du Rhône **Valgrain (26)**.

Etienne Regnaud, nouveau directeur général de la **FNCUMA**.



Février

Mer 1^{er}

Journée régionale La Coopération laitière à Aubière
Réunion de lancement de la consultation régionale sur la LOA
Débat LCA A la rencontre des jeunes à ST Jean-Bonnefonds (42)

Mar 7

Conseil de section LCA Régions

Mer 8

Commission bio et Comité Grandes cultures bio LCA

Jeu 9

Journée d'information annuelle HCCA

Ven 10

Comité régional de suivi France 2030

Mar 14

Commission développement LCA

Ven 17

Commission RH LCA

Lun 20

Section Vignerons
Coopérateurs ARA

Mar 21

AG et CA Isara
CST Cluster Herbe

Mer 22

Lancement action collective
Promotion climat
Réunion régionale FELCOOP, coopératives fruits & légumes à Lorient

Jeu 23

Bureau LCA ARA
Cofil ovin

Ven 24

CA CRMCCA

Sam 26 au dim 5 mars

SIA : retrouvez LCA en Hall 4 Stand B111

27 & 28

Ateliers action collective RSE

Mar 28

Journée TETRAE / AgriAURA2050
Cotec PRID

Mars

Mer 1^{er}

RDV Laurent Wauquiez au SIA

Jeu 2

RDV VetagroSup au SIA

Ven 3

CB Rhône-Méditerranée

Lun 6

Conférence CRMCCA « Agriculture, alimentation et santé : Mac Lesggy répond à nos questions »

Mar 7

Board Foodtech Lyon ARA

Mer 8

Webinaire d'information Sourçons local

Jeu 9

CA CRESS
Journée Eau et agriculture de l'Agence de l'eau RM à Mâcon

Ven 10

CA LCA ARA
GT Grandes cultures bio AURA

Lun 13

GT Ecophyto santé
Copil AP3C

Mer 15

Comité énergie LCA

Jeu 16

CarbonConnect
GT Ma région ses terroirs

Mar 21

Commission bio LCA ARA

Mer 22

Copil Charte emploi OCAPIAT
Cofil Grandes Cultures AURA

Jeu 23

Cofil Bovin viande AURA

Ven 24

Comité Vin AURA
Cotec PRID

Lun 27

CA Terra Isara

Mar 28

Journée filière Bio Régionale

Ven 31

CA Vegepolys Valley

Assemblée Générale
7 AVRIL 2023

**PLUS VOUS ALLEZ LOIN,
PLUS VOTRE BANQUE
DOIT ÊTRE PROCHE DE VOUS.**

**CHOISISSEZ L'EXPERTISE D'UN GRAND GROUPE BANCAIRE
ET LA RÉACTIVITÉ D'UNE BANQUE ANCRÉE EN RÉGION**



CRÉDIT AGRICOLE



RÉUSSIR, 24/01/2023

AGRIAL VEUT SÉDUIRE LES FUTURS INSTALLÉS EN ÉLEVAGE CAPRIN

Pour assurer le renouvellement des actifs de ses 600 adhérents caprins, la coopérative Agrial promeut le métier d'éleveur de chèvres et toute une filière dynamique et porteuse.

« Nous installons environ quarante éleveurs caprins chaque année, dont dix à vingt en création d'atelier », a indiqué Mickaël Lamy, président du métier chèvre à Agrial, lors d'une journée Capriboost, organisée à Beugnon-Thireuil dans les Deux-Sèvres mi-novembre. Cette porte ouverte faisait partie d'une série de quatre journées de sensibilisation des jeunes et des cédants. Avec 600 adhérents, la coopérative recherche de nouveaux producteurs de lait de chèvre, non seulement pour le renouvellement des actifs, mais aussi pour répondre à la demande d'un marché en croissance. « Notre filière est solide, économiquement porteuse et le métier attractif. L'enjeu est d'attirer des futurs installés et notre rôle est de les accompagner dans la création d'un projet viable et vivable », a-t-il poursuivi.

Quarante installations par an.

Depuis quelques années, la filière a davantage de nouvelles installations en fermier qu'en laitier (voir RCH 373 p. 10). Il faut séduire. L'année 2022 n'a pas été simple. La plupart des devis ayant une durée de validité courte (un mois maximum), les banques étaient inquiètes. Difficile dans ces conditions de monter un projet ! Pour maximiser les chances de réussite, la coopérative étudie avec les futurs installés la viabilité et la vivabilité de leur projet. « Nous définissons avec eux leurs objectifs, et les confrontons aux contraintes qui sont le plus souvent la main-d'œuvre, le bâtiment et les surfaces. C'est important de prendre ce temps, de faire des allers-retours afin de sécuriser le dossier d'installation », assure Mickaël Lamy. Agrial propose aussi un accompagnement financier en trois volets. Le premier est un prix annuel minimum garanti. Révisé chaque année en fonction du prix moyen payé de l'année précédente, il était de 692 euros les 1 000 litres en 2022. « En 2023, le prix minimum garanti va se rapprocher de 750 euros les 1 000 litres. L'objectif est de ne pas l'activer, c'est-à-dire que le prix payé soit toujours supérieur. Cet outil donne une sécurité pour les projets d'installation, notamment vis-à-vis des banques », analyse-t-il.

+20 €/1 000 l la première année.

Second dispositif, une aide à l'installation, avec un prix du lait majoré sur trois ans pour l'ensemble du lait livré : +20 €/1 000 l la première année, +10 la deuxième et +5 la troisième. Enfin, la coopérative propose un accompagnement pour l'acquisition des chevrettes, via sa filiale chevrettes de France, avec un paiement des animaux après les premières livraisons de lait. « Le financement de l'élevage des premières chevrettes est souvent oublié dans les besoins en trésorerie, constate-t-il. Or c'est un poste important la première année. » Par ailleurs, les équipes Agrial insistent sur le choix des premiers animaux, facteur clé de succès d'une installation. ■

Par Virginie HERVE-QUARTIER

AGRA, 06/02/2023

PRIX DU LAIT : NOUVELLE ÈRE CHEZ SODIAAL

Sodiaal annonce sortir de son système de prix A et de prix B pour le paiement du lait. L'année 2023 sera charnière dans la stratégie de la coopérative, souligne son président Damien Lacombe.

Malgré une année 2022 « complexe », Sodiaal garde le cap. Plus que jamais convaincu que la vision stratégique de la coopérative est la bonne, son président Damien Lacombe veut aller « plus loin » dans la recherche de valeur ajoutée et de rémunération des producteurs coopérateurs. Avec la fin de son plan « Value », l'année 2023 marque le début d'une nouvelle phase pour la première coopérative laitière française qui présentera sa stratégie « Sodiaal 2030 » en juin. Cette dernière aura trois grands objectifs : la poursuite de la recherche de valeur ajoutée, à l'export notamment, le renouvellement des générations et la décarbonation.

Signe de son entrée dans un nouveau paradigme, Sodiaal mettra fin le 1er avril à son système de prix A et de prix B pour le paiement du lait aux producteurs. Le prix B – basé sur les cotations beurrepoudre pour rémunérer les volumes excédentaires – va disparaître au profit de la mise en place d'un « prix unique ». « Le système de prix A-B avait été mis en place pour gérer la sortie des quotas laitiers, retrace Damien Lacombe. Il permettait aux exploitants qui le souhaitaient d'accroître leurs volumes sans pénaliser les autres ou mettre à mal les valorisations de la coopérative ». Pour le président de Sodiaal, ce système a été « un très bon outil pour gérer cette période », mais « n'est plus indispensable aujourd'hui ». Le « prix unique » va permettre de « simplifier la lecture du prix du lait pour les producteurs » et « la vie de la coopérative », explique-t-il.

Tourner la page 2022

Sodiaal s'est attachée ces dernières années à « sortir des marchés très volatils » pour se concentrer sur les productions à forte valeur ajoutée, notamment pour le marché français des produits de grande consommation (PGC). Les PGC représentent aujourd'hui la moitié de son mix-produit. Un équilibre qui apporte davantage de stabilité à la coopérative. Cette forte dépendance aux prix de la grande distribution lui a cependant joué des tours en 2022. « Les hausses de tarif sont arrivées très tard. Nous avons décroché sur le prix du lait à la fin de l'année, mais nous avons démarré plus fort que les autres », explique Damien Lacombe. La coopérative veut à tout prix éviter un scénario similaire cette année. Elle a déjà conclu ses négociations commerciales annuelles avec certains distributeurs et des hausses de tarifs sont passées dès le 1er février.

Sous le feu des critiques du syndicalisme majoritaire pour être sorti de sa formule de prix à l'été, le conseil d'administration a le sentiment d'avoir rempli sa mission « en veillant au bon équilibre de la coopérative ». Sodiaal travaille sur une nouvelle formule de prix. Elle sera votée en assemblée générale le 15 juin. ■

VITISPHÈRE, 02/02/2023

**LE GROUPE ICV À LA CONQUÊTE DU VIGNOBLE DU
BEAUJOLAIS**

Après Bordeaux en septembre dernier, le groupe ICV a conclu ce 24 janvier l'acquisition du laboratoire d'analyses œnologiques Obst créé en 1983 dans le Rhône pour les vignerons du Beaujolais, d'Auvergne et de Loire. Un vignoble de plus pour l'Institut Coopératif du Vin ! Après Bordeaux en septembre dernier, le groupe ICV a conclu ce 24 janvier l'acquisition du laboratoire d'analyses œnologiques Obst créé en 1983 dans le Rhône à Saint Etienne les Oullières, « entre crus du Beaujolais, Beaujolais et Beaujolais Villages » précise un communiqué. Sous la nouvelle enseigne "ICV Grand Beaujolais", le laboratoire historique Obst, qui proposait également des analyses et du conseils à des vignerons d'Auvergne et de Loire, « va bénéficier d'une forte dynamisation de son activité et d'un élargissement important de son offre de services ». L'ICV entend notamment faire profiter de son expertise sur le conditionnement, la qualité ou le développement durable à ses futurs clients. Jusqu'à présent, la propriétaire du laboratoire Obst travaillait pour une cinquantaine de vignerons. Elle cesse son activité. 11 laboratoires Le laboratoire sera dirigé par Laurence Hugou, également directrice des secteurs ICV Rhône Nord et Provence. Elle sera épaulée par Maria Sanjuan, œnologue consultante, qui prend la responsabilité du laboratoire et interviendra sur le conseil œnologique, et Marie-Amélie Guignier, consultante en œnologie. Leader dans son secteur, le groupe ICV compte désormais 11 laboratoires d'analyses des raisins et des vins, et 150 salariés, dont 80 consultants. ■

Par Marion BAZIREAU.